

## OÙ FAIRE VOTRE FORMATION ?



## UNE FORMATION QUI PAYE

Vous êtes considéré·e comme salarié·e en formation. Cette formation peut être suivie sous différents types de contrats :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

## OBTENTION DU TITRE

Il permet d'accéder à la qualification professionnelle de « **technicien expert après-vente automobile** » échelon 12 de la convention collective des Services de l'Automobile. Nomenclature du niveau de qualification : **Niveau 5\***

### VALIDATION DE LA FORMATION

Contrôle continu et examen final devant un jury de professionnels  
5 études de cas (de 1 ou 2h chacune), dont 1 nationale  
5 épreuves pratiques (de 30min ou 2h chacune)  
1 oral devant jury de 30min

### EN CAS D'ÉCHEC

Attestation de réussite aux blocs de compétences acquis valable 5 ans.

## ÉVOLUTIONS POSSIBLES



## COMMENT POSTULER ?

Déposez votre cv ici :



\* Selon le RNCP / FRANCE COMPÉTENCES



# TECHNICIEN·NE EXPERT·E APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

FORMATION EN ALTERNANCE AVEC L'ÉCOLE NATIONALE DU GNFA

DES FORMATIONS EN ALTERNANCE PARTOUT EN FRANCE



GNFA-AUTO.FR



## VOTRE MISSION DE TECHNICIEN·NE EXPERT·E APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

Le TEAVA est un technicien polyvalent qui intervient dans le diagnostic des **dysfonctionnements des systèmes embarqués** (Lidar, climatisation, pompe à chaleur, navigation et caméra...), et **différentes motorisations** (thermique, hybride et électrique). Selon son expérience, la taille de la structure dans laquelle il travaille, il pourra intervenir aussi dans la **maintenance et le conseil client**. Expert qui doit maîtriser un ensemble de savoirs et savoir-faire allant de la dépollution aux Interfaces Homme-Machine, il occupe un **poste clé au sein des ateliers après-vente automobile**.

## VOTRE FORMATION DE TECHNICIEN·NE EXPERT·E APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

La formation TEAVA permet d'acquérir les compétences, aptitudes et connaissances du métier, dont la maîtrise est **attestée par un Titre à Finalité Professionnelle** délivré par l'ANFA au nom de la branche des Services de l'Automobile. Cette formation prépare **aux techniques professionnelles** qui permettent la **réalisation d'activités de diagnostic et de remise en état portant sur :**

- Les moteurs thermiques, électriques et hybrides ainsi que les équipements périphériques,
- L'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules.

## QUI PEUT POSTULER ?



À partir de **18 ans**



Motivé·e par **l'automobile**



Titulaire du **Permis B**



Passionné·e par la technique



Diplômé·e d'un **Bac Pro** ou équivalent

## POURQUOI FAIRE LE CHOIX DE L'ALTERNANCE ?



Formation courte de **15 mois**



**85%**<sup>(1)</sup> d'insertion en CDI à l'issue de la formation



**93%**<sup>(2)</sup> de réussite aux examens



Environ **3 semaines** en entreprise et **1 à 2 semaines** par mois en centre de formation



Des formateurs **professionnels**

<sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> Source GNFA, 2019/2020

## DURÉE DE LA FORMATION ET DOMAINES D'ENSEIGNEMENT

**675 H / 15 MOIS**

### CONTRÔLE, DIAGNOSTIC ET MAINTENANCE

- Diagnostic, contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexée
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative VE/VH et GPLc/GNV
- Maintenance des systèmes mécaniques

605 H  
• • • • •

### CONSEILS ET APPUI TECHNIQUE AUPRÈS DU CLIENT ET DU RÉCEPTIONNAIRE

- Collecter les informations techniques
- Expliquer et argumenter une solution technique

14 H  
• • • • •

### TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET CONNAISSANCES TECHNIQUES

- Intégrer un nouvel arrivant
- Faciliter l'apprentissage en milieu de travail
- Identifier des besoins en formation technique
- Animer une formation technique

14 H  
• • • • •

### PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

7 H  
• • • • •

### RÉGULATION PÉDAGOGIQUE

35 H  
• • • • •